

Constructions porteuses de plafonds à profilés trapézoïdaux métalliques

**F 30-A à F 90-A et
F 30-AB à F 90-AB**

3 D 110

Description

Revêtement coupe-feu pour constructions porteuses de plafonds à profilés trapézoïdaux métalliques F 30-A à F 90-A et F 30-AB à F 90-AB, en intérieur et extérieur, avec exposition unilatérale (au-dessous) aux risques d'incendie, destiné à tous types de configurations de plafonds.

Remarques

Toutes les données et représentations techniques s'appliquent à des constructions contrôlées officiellement. En cas de modifications ou de divergences résultant des conditions locales, il convient de demander l'autorisation des autorités compétentes avant le début des travaux.

Il est possible de fixer également, sur la face supérieure des profilés trapézoïdaux métalliques, des couches isolantes, des joints d'étanchéité, des pare-vapeur/freins de vapeur et des revêtements conformes à la classe des matériaux de construction B2, à condition qu'ils soient compatibles avec le système.

La pose de revêtements supplémentaires sous la construction normalisée doit être conforme à la classe des matériaux de construction B2, à l'exception des revêtements en tôles d'acier. Il convient de tenir compte des contraintes supplémentaires lors des calculs statiques de l'ossature porteuse des profilés trapézoïdaux métalliques. Le revêtement supplémentaire concerné doit être fixé à l'ossature porteuse des profilés trapézoïdaux métalliques.

L'ossature porteuse des profilés trapézoïdaux métalliques doit disposer au moins de la même classe de résistance au feu que le revêtement anti-incendie des profilés trapézoïdaux métalliques.

Si l'ossature porteuse est constituée de poutres métalliques, ces dernières doivent être équipées d'un revêtement technique coupe-feu. L'agrément général de l'autorité

allemande en matière de construction (ABP) de la société AESTUVER n° : P-3248/1389-MPA BS relatif aux revêtements en caissons des poutres métalliques à l'aide de plaques anti-feu AESTUVER fournissent des informations détaillées, comme celles indiquées ci-après.

La fiche technique 3 T 100 « Revêtement technique coupe-feu pour poutres métalliques porteuses F 30-A à F 180-A » fournit des précisions relatives à la pose du revêtement en caisson des supports métalliques à l'aide de plaques coupe-feu AESTUVER.

Différentes lignes électriques peuvent traverser le revêtement de plafond à condition de respecter les instructions de l'ABP.

Les têtes des vis des systèmes de fixation ainsi que les joints des plaques coupe-feu peuvent être jointoyés à l'aide de l'enduit de finition AESTUVER mais ce n'est pas obligatoire sur le plan de la protection contre les incendies. Si la surface intérieure doit être revêtue d'un parement décoratif, un système de pontage des fissures doit être prévu au niveau des zones de jointoiement des plaques.

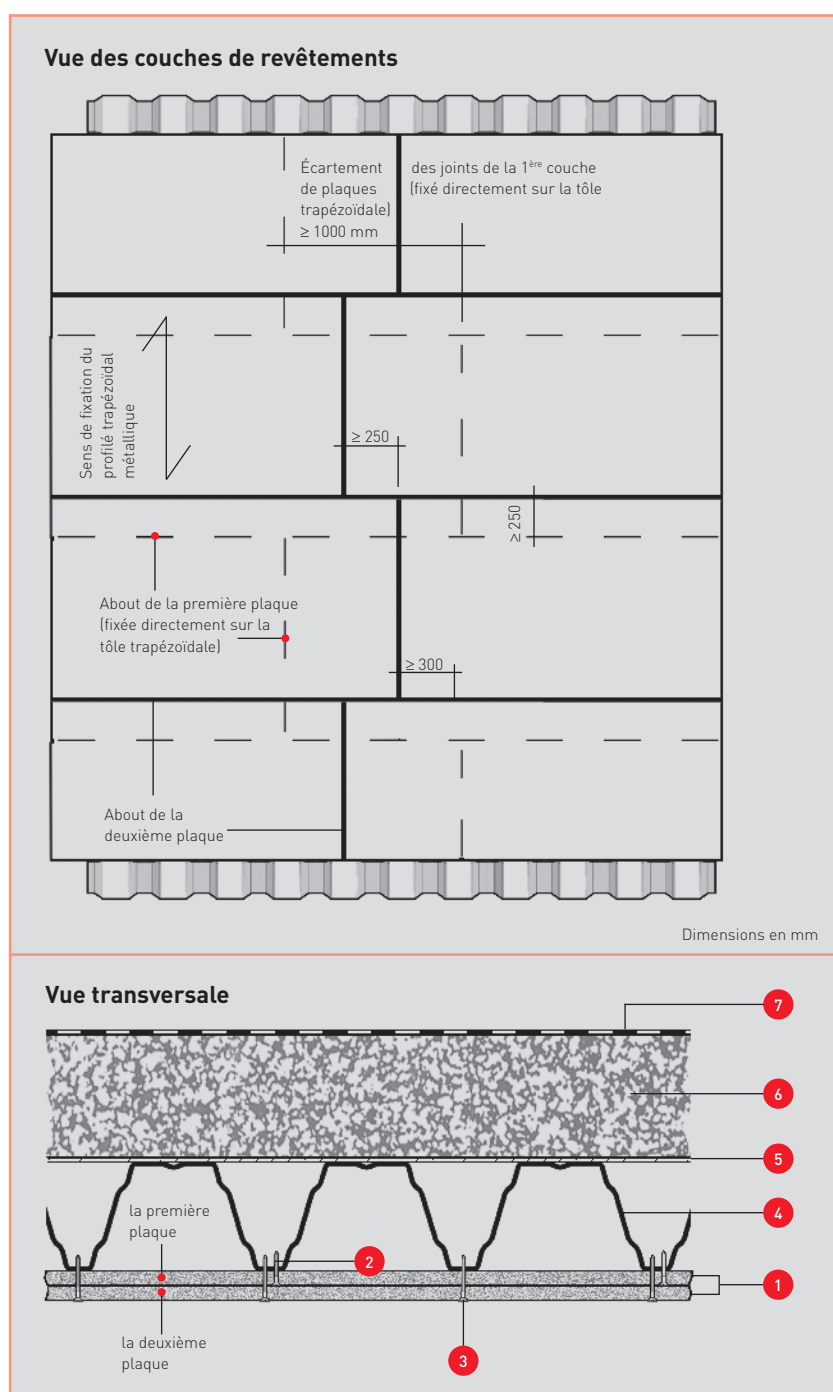
Les peintures ou revêtements supplémentaires courants d'une épaisseur maximale de 0,5 mm ainsi que les enduits (d'une inflammabilité normale) ne modifient pas la classe de résistance au feu de la construction. Notre service technique se tient à votre disposition pour tout renseignement sur les systèmes d'enduit adaptés.

Veuillez consulter notre service technique pour tout renseignement relatif aux constructions et à leurs réglementations.

Selon le domaine d'application, les systèmes de fixation et l'ossature porteuse doivent respecter les exigences correspondantes en matière de protection contre la corrosion. Notre service technique vous fournira toutes les informations relatives aux systèmes de fixation adaptés.

Justificatif légal :
Homologation ABP N° :
P – SAC 02/III - 412

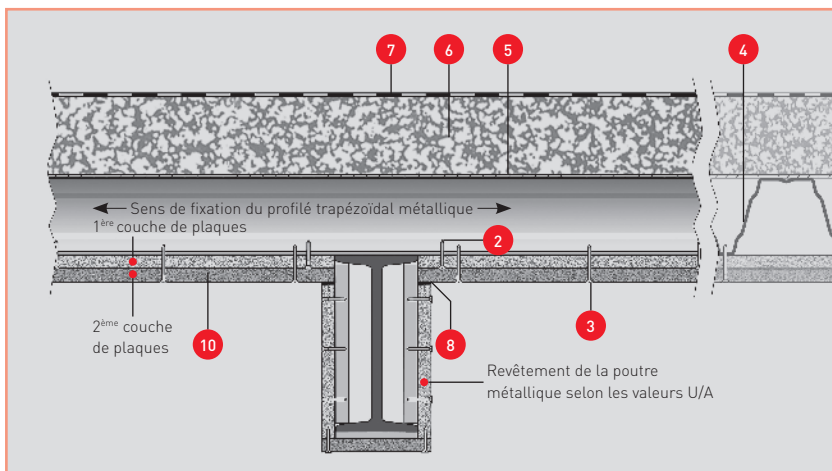
Désignation des numérotations



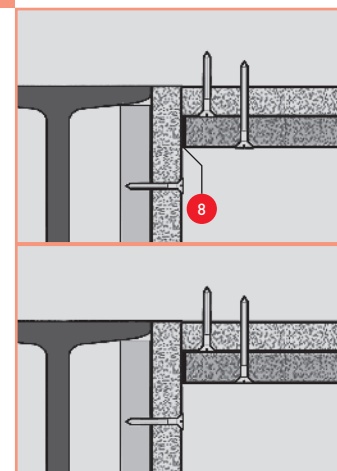
- 1 Plaque coupe-feu AESTUVER**
 Sens de fixation perpendiculaire aux profilés trapézoïdaux métalliques
 F 30 : 2 x 15 mm sur toute la surface et joints bout à bout
 F 90 : 2 x 20 mm sur toute la surface et joints bout à bout

- 2 Systèmes de fixation 1^{ère} couche de plaques**
 Espacement entre le bord et la plaque coupe-feu = 25 mm
 Entraxe ≤ 600 mm
 F 30 : FERMACELL Powerpanel
 Vis 3,9 mm x 35 mm ou équivalente
 F 90 : FERMACELL Powerpanel
 Vis 3,9 mm x 40 mm (pointe mèche) ou équivalente

- 3 Systèmes de fixation 2^{ème} couche de plaques**
 Espacement entre le bord et la plaque coupe-feu = 25 mm
 Entraxe ≤ 300 mm
 F 30 : FERMACELL Powerpanel
 Vis 3,9 mm x 50 mm ou équivalente
 F 90 : FERMACELL Powerpanel
 Vis 3,9 mm x 55 mm ou équivalente

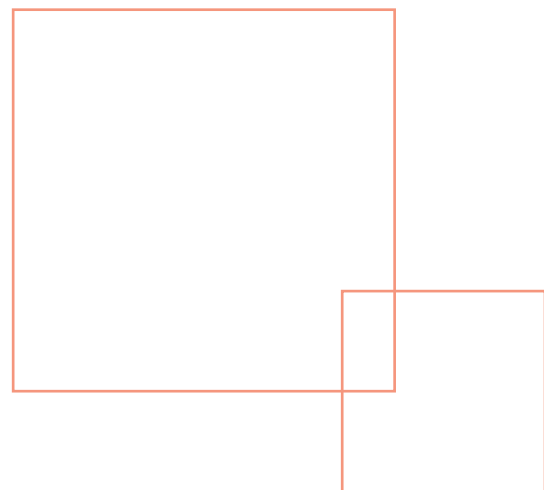


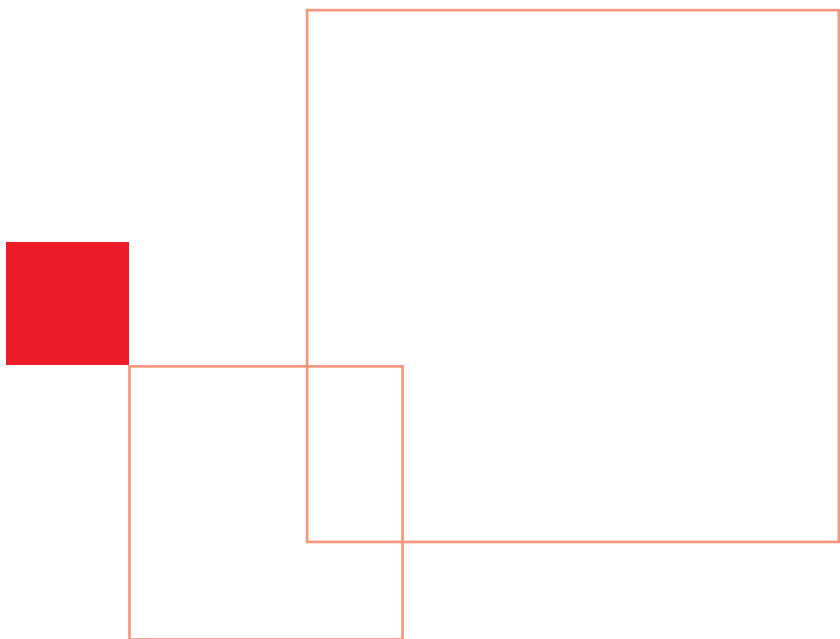
Protection contre les incendies de l'ossature porteuse par revêtement à l'aide de plaques coupe-feu



**Autre configuration
Fixation du revêtement sur le revêtement coupe-feu de la structure porteuse**

- 4 Profilé trapézoïdal métallique**
Dimensionnement selon les exigences statiques et les instructions de l'ABP (agrément général de l'autorité allemande en matière de construction), épaisseur de la tôle $\geq 0,75$ mm
- 8 Bande AESTUVER DSB 30/1,5**
- 5 Pare-vapeur / frein-vapeur**
Classe de matériaux de construction B2 minimum
- 9 Joint** étanche à réaliser entre le rebord de la poutre métallique et les plaques coupe-feu AESTUVER à l'aide de la bande AESTUVER DSB
- 6 Isolation thermique**
Classe de matériaux de construction B2 minimum, non obligatoire d'un point de vue technique de protection contre les incendies
- 10 Couches de revêtement de la plaque trapézoïdale**
- épaisseur pour F 30 = 2 x 15 mm
- épaisseur pour F 90 = 2 x 20 mm
- 7 Étanchéité**
Classe de matériaux de construction B2 minimum





Fermacell France

30, rue de l'Industrie
92563 Rueil Malmaison Cedex
Tél.: 01.47.16.92.90
Fax: 01.47.16.92.91
info@fermacell.fr

www.fermacell.fr



FERMACELL[®] est une marque déposée et une société du groupe Xella.

Sous réserve de modifications techniques : Etat 07/2012.

L'édition valable est toujours celle de la dernière mise à jour.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.